

**Commune de  
WOLUWE-SAINT-PIERRE  
Service Urbanisme  
Avenue Charles Thielemans, 93  
B – 1150 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : EH/SJ-DB/S.1337  
N/Réf : GM/KD/WSP-2.89s.374  
Annexe : 1 dossier

Messieurs,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue Roger Vandendriessche, 20.  
Transformation et extension de l'habitation unifamiliale.

En réponse à votre lettre du 29 juillet 2005, en référence, reçue le 1<sup>er</sup> août, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 10 août 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La villa se situe dans la zone de protection du Palais Stoclet et de son jardin, et à proximité de la villa Gosset. Les travaux de transformation, déjà partiellement réalisés, portent notamment sur la transformation du garage en une grande cuisine, ajourée par une grande baie vitrée, l'agencement d'une rangée supplémentaire de velux en toiture, ainsi que la construction d'un garage avec abri de jardin.

Bien qu'elle considère que ces interventions ne soient pas de nature à améliorer la situation actuelle, la CRMS n'émet pas d'objection vu le faible impact qu'elles auront sur le Palais Stoclet et la villa Gosset.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE  
Président